Yachting Club des Calanques de Cassis

La Cassidaigne 2016

Sommaire

- Contacts - Annuaire 2
- Mots des Présidents 3
- Club House 4
- Animations - Activités 2016 5
- Assemblée Générale du 05 mars 2016 6
  - Compte rendu
  - Rapport moral 2015
  - Conseil d'Administration
  - Rapport financier
- Articles de presse - Photos 19
- Activités Subaquatiques 2016 26
- Informations diverses 27
- Nettoyage Calanque 2016 28

Yachting Club des Calanques de Cassis
BP 67 - 13714 CASSIS Cedex
Siège social : Maison des Associations, rue Séverin Icard – 13260 Cassis
Siret n°32591889400016

Contacts - Annuaire

YCCC	
mail	ycccpm@sfr.fr
internet	http://www.yachting-club-calanques-cassis.com
Secrétariat Général	**04 91 26 79 54 (répondeur/fax)**
François Garcia, Secrétaire général	06 32 93 09 88
Christian Knoerr, Président	06 73 94 44 05
Jacques Rondet, Vice Président	06 77 28 65 98
Robert Charron, Trésorier	06 77 02 22 23
Port-Miou	
Capitainerie	04 42 01 96 24 - 06 26 84 51 58 - VHF 9
Mer - Navigation	
Crossmed	04 94 61 71 10 /16 - VHF canal 16
Météo Marine	04 42 09 09 09 - VHF canal 63
Pompiers en mer	112
Sémaphore	04 42 08 42 08
SNSM en mer	1616
Ports	
Cassis	04 42 01 96 24
La Ciotat	04 95 09 52 60
La Pointe Rouge	04 91 99 75 67
Port Corbières	04 91 03 85 83
Cassis	
SAMU	15
Médecins	04 42 01 33 33
Pompiers	04 42 01 99 30 - 18
Gendarmerie	04 42 01 90 22 - 17
Police Municipale	04 42 01 70 26 (jour) - 04 42 01 01 74 (nuit)
Taxis	06 07 90 40 66

Mots des Présidents

Roger Gavin, Président d'Honneur

Chers amis,

Nous voilà arrivés au moment solennel de l'élection du président de l'YCCC.

J'ai pris la décision de ne pas représenter ma candidature.

Vous avez tous reçu un courrier de Christian Knoerr, vous informant de sa candidature à la présidence du YCCC. On ne se connaît pas beaucoup mais je suis sûr qu'il sera un bon président.

Le bonheur,

Depuis 2003, les premières paëllas… encore une fois et pour toujours,
merci Maurice… n'est-ce pas Jeanine….

Ces magnifiques régates, la Solo Med en 2006 avec 170 participants sur les pontons et d'illustres skippers, 10 éditions du 13 A LA VOILE, 3 éditons de la DUO CYPRIANI.

Je les ai créés et c'est ma fierté.

Maintenant, je remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui m'ont soutenu et aidé ainsi que ma technicienne de surface.

Je vous quitte avec les mots de Nelson Mandela,

« Peu importe l'étroitesse de la porte, le nombre des punitions sur le parchemin,
je suis le maître de mon destin, je suis le capitaine de mon âme. »

Alors, bon vent au YCCC…… Je vous aime.

Christian Knoerr, Président

Mesdames, Messieurs, Chers sociétaires,

Lors de la dernière assemblée générale vous m'avez accordé votre confiance et je tenais à vous en remercier.

En tant que Président de cette respectueuse association et comme « ancien de la calanque », je n'aurai de cesse de tout mettre en œuvre pour faire aboutir les différents projets qui iront dans le sens d'une amélioration de notre bien-être au sein de cette merveilleuse calanque de Port-Miou.

A la suite de cette A.G du 5 Mars, le bureau de l'YCCC, s'est enrichi de nouveaux membres et avec les Anciens, nous avons accueilli Roger Gavin comme Président d'honneur.

Nos actions à venir :

- Participer de façon constructive à l'organisation de la calanque en vue du renouvellement de l'AOT/ DSP de 2019 (organisation du plan d'eau, gestion des déchets, amélioration des pontons etc…).
- Pérenniser les AOT, défendre les intérêts des sociétaires.
- Être force de proposition au sein de l'UNPMC.
- Fédérer l'ensemble des sociétaires dans cette orientation.
- Tout mettre en œuvre (chaque sociétaire) pour faire adhérer à l'YCCC les propriétaires non-inscrits dans une association.
- Mettre en place les moyens de communication had-hoc (site internet YCCC, courriel) pour que chaque sociétaire puisse être informé et acteur au sein de l'YCCC.
- Repositionner l'YCCC dans sa mission d'association de plaisance (voile et moteur) sans oublier, bien entendu, l'approche festive et relationnelle.
- Développer une ambiance harmonieuse au sein de l'association YCCC
- Entretenir, voire développer, une entente cordiale avec les autres associations : PMP, UPPM, CNPM et la capitainerie.

Les réunions avec nos différents partenaires ont commencé, les actions sont à venir n'en doutons pas. Bien amicalement et à bientôt sur nos pontons. Christian

Le club house est notre lieu privilégié de rencontre, de nous tous, les sociétaires du YCCC. Nous y échangeons nos aventures, nos expériences, nos points de vue.

C'est le point de départ des activités proposées et l'espace convivial pour s'y retrouver autour d'un pot, d'un apéritif. La fête des voisins, la Paëlla, la fête de la musiques, la dégustation coquillages sont autant de moments de détente que nous apprécions tous.

Chacun de nous peut y organiser une fête, de famille, entre amis. Il suffit tout simplement de programmer l'évènement. Les organisateurs du club sont là pour vous guider.

N'hésitons pas à faire vivre cet endroit magique, il ne peut que renforcer notre volonté à tous de profiter de nos loisirs nautiques dans ce site exceptionnel, pour de longues années……

Animations - Activités 2016

Samedi 9 janvier	Gâteau des rois
Samedi 30 janvier	Plongée
Samedi 5 mars	AG YCCC
Samedi 26 mars	Randonnée pédestre
Samedi 9 avril	Plongée Calanque, repérage zone de nettoyage
Samedi 23 avril	Nettoyage de la Calanque et apéritif dinatoire
Dimanche 1er ou 8 mai	Régates et sortie pêche avec l'Union Nautique
Samedi 21 mai	Plongée exercice niveau
Dimanche 22 mai	Nage avec palmes Odyssée 13
Samedi 28 mai	Descente de la Sorgue à la nage
Dimanche 29 mai	Fête des voisins à l'Union Nautique
Samedi 4 juin	Paëlla du YCCC en soirée
Dimanche 5 juin	Sortie pêche, apéritif, nettoyage des massifs
Samedi 11 dimanche 12 juin	Accueil DUO UNM
Mardi 21 juin	Fête de la musique
Jeudi 30 juin	Accueil 13 à la voile (à confirmer)
Samedi 25 juin	Journée plongée pour tous, Picnic en soirée
JUILLET - AOUT	VACANCES
Samedi 10 dimanche 11 sept	Croisière club (selon météo)
Samedi 10 septembre	Forum des associations Cassis
Samedi 17 dimanche 18 sept	Coupe de l'Union Nautique
Samedi 1er octobre	Plongée sentier sous-marin
Dimanche 9 ou 16 octobre	Sortie pêche avec Apéritif au YCCC
Jeudi 10 au dimanche 13 nov	Festival Mondial de l'Image Sous Marine
Samedi 5 novembre	Randonnée subaquatique, dégustation coquillages
Samedi 12 novembre	Plongée
Samedi 19 novembre	Randonnée pédestre
Samedi 10 décembre	Arbre de Noël du YCCC

Assemblée Générale du 5 mars 2016

14h00 Meva à Cassis

Compte rendu

85 sociétaires sont présents ou représentés. Le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Roger Gavin Millan informe l'Assemblée de son intention de ne pas renouveler son mandat de Président et dresse un bilan de son activité passée au sein du YCCC.

Avant de donner la parole aux différents intervenants, il rappelle les principales actions du Club pour l'exercice écoulé.

Il est satisfait car le dialogue passe, Il y eu le changement de capitaine en juin dernier et cela avance.

La négociation avec l'état n'est pas encore en tripartie mais cela va se mettre en place d'ici 2019.

Pour les pontons du YCCC, la rénovation partielle est actuellement en cours.

Pour la structure par elle-même, il faut attendre les décisions qui sont à venir (2019)

RAPPORT MORAL

Présenté par Francois Garcia Secrétaire Général : voté à l'unanimité (joint en annexe)

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente le bilan 2015 et le budget prévisionnel 2016 (joints en annexe)

Le bilan 2015 et le budget prévisionnel 2016 sont votés à l'unanimité.

Questions :

- ***Subvention de 100 euros :***

  Le Conseil d'Administration propose de mettre fin au versement de cette subvention.

  A quoi correspond cette subvention et pourquoi il est proposé d'y mettre fin :

  Depuis 2011, le YCCC a proposé une subvention de 100 euros à chaque sociétaire pour effectuer des travaux de mise en conformité avec la récupération des eaux noires.

  Si le bateau est déjà équipé de ce matériel, le sociétaire peut utiliser cette subvention pour acheter du matériel de sécurité. Depuis 2011, 28 sociétaires en ont fait la demande. Le Conseil d'Administration a émis la possibilité de la suspendre.

  Mise en vote pour l'arrêt ou de la poursuite de la subvention :

  - Arrêt de la subvention : 2 voix
  - Poursuivre le versement : le reste de l'assemblée

  A la majorité des voix la subvention reste d'actualité, et est prolongée pour un an.

  Rappel des critères pour avoir droit à cette subvention :

  - Ancienneté au club : 2 ans (2011)
  - Prioritairement : participation de la mise en place de la cuve à eaux noires.
  - Matériel de sécurité.

- ***Que fait-on avec l'épargne du livret A ?***

  Initialement, c'était pour partie, une réserve pour que chaque sociétaire puisse demander la subvention.

Par ailleurs, à la dernière réunion du bureau, il a été décidé de bloquer la somme de 30 000 euros.

En effet, en 2019, il y aura un nouvelle DSP et nous aurons peut-être besoin de ces fonds.

Franck Delagrande a proposé de les placer en parts sociales.

La proposition n'a pas été discutée.

- **Augmentation de la cotisation :**

Depuis cette année, une cotisation supplémentaire de 3,50 euros par sociétaire est versée à la FSN13.

Nous avions 2 possibilités

1- ne pas augmenter la cotisation et utiliser la réserve du livret d'Epargne.

2 - augmenter la cotisation de 5 euros en 2017.

Il est rappelé que la cotisation est maintenue au même montant depuis plusieurs années et que le Club doit faire face des augmentations (cotisations FFV, FSN13, Fonctionnement).

Vote pour augmentation de la cotisation en 1017 :

- Contre : 4 voix
- Pour : le reste de l'assemblée.

Décision votée à la majorité.

L'ASSEMBLEE POURSUIT SON COURS…:

ANIMATIONS

Robert Charron présente les activités réalisées par le Club en 2015 et le projet d'activités 2016 (joint en annexe)

Question :

- ***Hubert Bellissen : « Le 13 à la voile », cela rapporte quoi ?***

Rappel du principe de cette régate :

Roger Gavin-Milan explique : « C'est une belle régate organisée par la Fédération Française de voile 13. Ce sont souvent des petits bateaux qui participent, et à bord, il y a des jeunes. Le départ se fait à partir de Fos, de Port de Bouc, ils naviguent vers la Ciotat, et la dernière étape est à Port Miou »

Les inscriptions sont libres, chacun d'entres nous peut s'inscrire.

Nous sommes des partenaires au niveau de l'organisation.

Des membres du bureau sont en contact avec les organisateurs. Financièrement, cette régate ne rapporte rien au club et elle ne nous coûte rien non plus.

Il en est de même pour la Duo Cipriani.

M. Canevas ajoute, que l'accueil des régates, que se soit pour le 13 à la voile, ou la Duo Cipriani, est une mise en valeur de la Calanque.

Grâce aux régates, le YCCC est connu est reconnu pour son organisation lors de l'accueil de ces manifestations.

Nettoyage de la calanque, propreté.

Cette année, il y a un changement :

L'UNPMC prend en charge l'organisation administrative.

Le YCCC rassemble les plongeurs et équipe de travail à terre.

La capitainerie organise l'apéritif et le repas de midi.

Par ailleurs, le capitaine souhaiterait connaitre à l'avance le nombre de participants pour commander le nombre de repas nécessaire et le nom des plongeurs et de leur club.

M. Canevas :

La mairie souhaite associer un côté pédagogique à cette journée. Nous sommes en contact avec la société Dufour pour mettre en place une initiation à la voile pour des jeunes.

Il faut absolument donner une image positive de cette action, il faut également plus de médias.

Dufour pourrait être un sponsor de cette manifestation, il pourrait offrir quelques petits cadeaux.

On recherche des partenaires.

La propreté au quotidien / plan de réception des déchets

Tous les déchets ménagers sont collectés par la capitainerie.

Bouteilles en verre et autres déchets, batteries, huiles de vidange doivent être éliminés par les sociétaires (via les déchetteries)

M. Canevas rappelle que la mairie est considérée comme une société quand elle se présente à la déchetterie.

Si elle apporte des déchets (encombrants, batteries etc..) autres que ceux collectés par les services municipaux, elle est considérée comme une entreprise et est facturée. Le particulier peut déposer ces mêmes produits et aucun paiement ne lui sera demandé.

- ***Hubert Bellissen : et les poubelles des promeneurs ?***

  M. Canevas « La politique du parc est d'enlever les poubelles. Ils veulent responsabiliser les gens »

- ***M. Lombardon : s'il y a allègement des tâches de la capitainerie, y aura-t-il baisse des cotisations pour 2016 ?***

  M. Canevas : Le budget est très difficile à calculer.

  Il est exact que l'on travaille avec les clubs pour harmoniser les tarifs.

  Le sujet sera discuté ultérieurement au conseil municipal.

  Il est envisagé des baisses et des augmentations.

  Cela se fera en regard de la taille du bateau.

  En ce qui concerne les baisses, elles seront effectives tout de suite. Pour les augmentations, elles se feront sur 2 à 3 ans.

- ***Serge : et pour les passagers ? C'est le même prix qu'à St Tropez. Comptez-vous faire quelque chose ? C'est trop cher.***

  M. Canevas : Il n'y a aucune baisse de prévu. Si les passagers voient leur cotisation baissée, cela entrainera une augmentation de cotisation pour les permanents.

- ***Pourrait-on avoir une vente de produits de 1ère nécessité dans la calanque ?***

  On essaie de mettre en place la vente de produits non périssable. La vente de pain sera de nouveau mise en place cet été.

  Pour les autres produits, il faut que l'on fasse un appel d'offre au niveau des commerçants de Cassis.

  Aucun produit frais ne pourra être vendu.

  Par ailleurs, tout ceci doit être conforme à la législation en vigueur.

Intervention de Marc Mamelli

Il nous remercie de cette invitation pour participer à l'AG du YCCC.

Il rappelle à tous que M. Gavin Milan est un des initiateurs de l'Union Nautique, union dont le but était de fédérer les différents clubs de la calanque. Après des mésententes entre Clubs, l'Union Nautique a repris vie. Tout n'a pas été simple.

Aujourd'hui, prenons en considération le présent et notre avenir.

A propos des renouvellements des AOT, la discussion a été initiée par l'Union Nautique. Il est bien évident que la mairie de Cassis a sa légitimité sur sa gestion.

Le principe de base est le maintien des bateaux dans la calanque.

Les affaires maritimes et le parc seraient d'accord avec ce principe, ce qui n'était pas vraiment le cas il y a quelques années en arrière.

On parle enfin d'identité de la calanque au niveau du parc. Nous représentons cette identité, au niveau du patrimoine et au niveau d'un espace culturel.

Actuellement, rien n'est acté. La fédération Nautique 13, dans cette démarche, nous a aidé par hasard.

M. Lamberti, nouveau Président de la FSN13, nous a mis en contact avec les Affaires Maritimes. A la suite de plusieurs entrevues, nous avons initié le projet de « Calanque Nouvelle »

La FSN13, nous donne cette faculté d'être représentée au niveau les plus hauts dans les collectivités locales et de l'état.

Lors des négociations sur le devenir de la Calanque, il faudra ajouter bientôt un 4ème acteur qui est le Parc National des Calanques, voire un 5ème « la DREAL »

Nous avons cette faculté, avec cette Fédération, d'avoir un relationnel.

Ainsi, si nous devons faire des efforts au niveau des cotisations, il y a des contre parties et, nous avons des appuis.

La FSN 13 est la représentante des plaisanciers

Rappel du travail effectué par la FSN13 par rapport à la taxe des mouillages :

Cette taxe a été abandonnée en Corse.

M. Canevas à propos du Château de Port-Miou : pour le, financement de rénovation, la Mairie est encore en recherche de subventions. Nous avons des contacts avec le Conseil Départemental. On devrait figurer au plan quinquennal et ainsi le financement devrait être réalisé.

Election des Administrateurs :

- ***Renouvellement de mandat :***
  - Christine CHASSAING
  - Jeanine GOUBERT
  - Philipp THOME
- ***Nouveaux candidats :***
  - Philippe ANDRIEUX
  - Joël RACHEZ

Chaque candidat se présente :

L'Assemblée vote à l'unanimité l'élection de ces candidats aux postes d'Administrateurs du YCCC.

Projet nouvelle Calanque 2019

Jacques Rondet- Ginter anime le projet d'organisation de la calanque qui a été présenté à la DTAM.

Ce projet concerne une complète réorganisation des mouillages sur le linéaire du plan d'eau, avec créations d'espaces réservés aux activités autres que la plaisance : plage, accueil navettes, plongée sous-marines kayaks etc.

Election du Président du YCCC :

Roger Gavin Millan prend la parole et confirme qu'il ne renouvelle pas sa candidature au poste de Président du YCCC.

Jacques Rondet fait l'éloge de l'action passée de Roger Gavin Millan au sein du Club (joint en annexe).

Christian KNOERR, candidat à la présidence du YCCC présente un projet d'action pour le Club**.**

Vote : Christian KNOERR est élu Président du YCCC à l'unanimité des sociétaires présents ou représentés.

L'Assemblée est clôturée par le traditionnel pot de l'Amitié.

Rapport établi par Christine Chassaing / François Garcia.

Cassis le 8 mars 2016,

Christian KNOERR
Président du YCCC

François GARCIA
Secrétaire Général du YCCC

Rapport Moral 2015

Chers sociétaires, chers amis…

Au 31 décembre 2015 le YCCC compte 153 sociétaires….

Notre effectif diminue du fait que certains propriétaires ont cédé leurs bateaux en copropriété. Ces derniers ont quitté le club, voire la Calanque sans nous aviser et surtout sans « inviter » leurs copropriétaires à poursuivre l'adhésion au Club.

Nous nous attachons à contacter ces plaisanciers, sans affiliation, afin de leurs proposer une adhésion au YCCC.

Pour mémoire, les statistiques de l'UNPMC font ressortir qu'actuellement environ 90 titulaires d'AOT (dont certains sont des ex- sociétaires YCCC) n'appartiennent pas à un des Clubs de la Calanque.

Cette situation est défavorable en terme de représentativité des Associations au regard des administrations.

Au cours de l'exercice 2015, le YCCC a tenu 10 Conseils d'Administration.

Par ailleurs, le Club était présent à 5 réunions de la Capitainerie de Port-Miou, et à 6 conseils d'Administration de l'UNPMC.

Lors des Conseils du YCCC, ont été débattues et décidées les principales orientations du Club avec comme état d'esprit pour chacun des membres de gérer et de préserver au mieux les intérêts des sociétaires en conformité avec nos statuts .

Également, au cours de ces réunions ont été élaborées et mises au point les différentes activités sportives et culturelles offertes aux sociétaires, à leur famille.

Depuis la nomination d'un nouveau capitaine de port au cours de l'année 2015 des évolutions positives sont intervenues dans les relations Associations/Capitainerie.

La capitainerie a organisé des réunions mensuelles, ateliers de travail à thèmes auxquels le YCCC a collaboré avec l'UNPMC.

A l'étude : Sécurité et réfection des pontons, mouillages, r**éorganisation** du plan d'eau, plan de réception des déchets.

Des propositions ont été faites par les clubs. Une fiche informative, en cours de réalisation par la Capitainerie, définira les règles d'évacuation des déchets, notamment pour les encombrants et autres déchets nocifs (huiles, batteries etc..)

Ces informations seront transmises aux plaisanciers.

Mais aussi, certaines mesures nous ont paru **inadaptées** et notre Conseil d'Administration n'a pas manqué de faire remonter nos réflexions à la Capitainerie :

> Procédure de renouvellement des AOT 2016, liste des pièces et documents à fournir avec la demande, mise en place d'une fiche méthodologique, augmentation des AOT, déplacement et élimination de points de collecte des déchets …

La mairie de Cassis a établi une nouvelle convention d'occupation temporaire du domaine public pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2016. Cette convention à conclure avec le YCCC porte notamment sur l'organisation des activités sur le plan d'eau et l'occupation des locaux par le YCCC.

Le CA du YCCC (12/02/16) à la lecture des documents a été amené à demander à la Mairie la modification de certains articles. A ce jour la convention, encore à l étude en Mairie, doit être signée prochainement par le YCCC.

Dans la perspective de l'AOT 2019, notre principale ligne de conduite ***consistera à être partie prenante à tous les projets traitant de la gestion du plan d'eau et des intérêts personnels des sociétaires (AOT et Transmission d'AOT).***

Tout en gardant à l'esprit que l'un des objectifs principaux de la DDTM est d'ouvrir la Calanque à tout public et à l'exercice d'activités nautiques pluridisciplinaires.

Notre association ne reste pas inactive, en participation avec l'UNPMC un projet « Nouvelle Calanque » qui vise vers une complète **réorganisation** du plan d'eau, a été réalisé par Jacques Rondet Ginter et M. Brachet. Ces propositions ont été présentées à la DDTM.

Ce projet, Jacques vous le présentera durant cette AG.

En 2015, l'activité ludique du Club, s'est articulée autour de différentes animations proposées aux sociétaires :

Plongée sous-marine, nage palmée, paëlla, soirée fête de la musique, sortie pêche, journée coquillages, arbre de Noël.

En grande majorité gratuite, pour certaines une participation financière est demandée, ces manifestations s'achèvent toujours par un apéritif convivial, voire un repas pris en commun.

En juin dernier, en partenariat avec la Mairie de Cassis, nous avons accueilli sur nos pontons l'étape finale du 13 à la voile et une étape de la Duo Cipriani.

Les soirées repas organisées lors de ces manifestations ont obtenu un franc succès auprès de nos partenaires.

Les sociétaires du YCCC participent bénévolement à l'organisation et à la logistique et nous les remercions.

Les dépenses afférentes à ces réceptions (repas, buffet etc.) sont prises en charge intégralement par les organisateurs, Comité départemental de Voile, Union Nautique de Marseille, Mairie de Cassis.

Comme chaque année, en collaboration avec la Capitainerie et de nombreuses associations, la journée nettoyage a permis de maintenir la propreté du plan d'eau et de ses abords à un niveau correct.

Nous vous rappelons que ces activités sont ouvertes à tous. Les informations concernant ces animations sont diffusées dans le calendrier adressé en début d'année et rappelées par courrier et affichage au Club House.

Trésorerie du Club : le bilan de l'exercice 2015 et le budget prévisionnel 2016 vont vous être présentés par notre trésorier.

La cotisation annuelle est inchangée, mais pour le prochain exercice, il sera nécessaire de revoir son montant compte tenu de l'augmentation des charges (Cotisation UNPMC, Cotisation FSN13, Cotisations Fédération française de voile, Comité départemental, ligue FFV.

Le secrétariat a poursuivi sa mission de gestion administrative du club :

Tenue des fichiers et correspondances avec les sociétaires du club, rédaction et archivage de documents divers, préparation et convocation à l'assemblée générale, comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration, Cassidaigne, formalités avec la Fédération Française de Voile (licences), courriers du comité directeur, appels et rappels de cotisation, documents, dossiers adressés aux administrations.

Objectifs pour 2016 :

- Un projet d'actualisation de nos statuts afin de les mettre en adéquation avec les réalités du fonctionnement d'une association. Certains de nos articles étant devenus obsolètes *(Election du Président, statuts titulaire AOT/copropriétaire : un bateau une voix)*
- Vitrine du Club, cette année le site Internet devrait être réaménagé pour une meilleure communication avec les sociétaires.

A noter le changement d'adresse mail du Club : ycccpm@sfr.fr

Recommandations, aviser le secrétariat du Club en cas de changement d'adresse postale ou mail, et de vente en copropriété de votre bateau.

Pour conclure ce rapport, et comme je vous l'ai déjà dit les années précédentes, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de notre situation dans la Calanque, nous demandons aux sociétaires de faire preuve de solidarité avec le Conseil d'Administration que nous allons renouveler (*le pdt et 4 administrateurs)* et de soutenir ses actions :

Pérenniser nos AOT et maintenir nos bateaux dans la Calanque de Port Miou à laquelle nous sommes tous attachés, et ce dans le respect de la protection de l'environnement et des réglementations.

Il ne peut être mis fin à ce rapport sans remercier Roger qui quitte ses fonctions de Président du YCCC. Roger a conduit le club avec autorité, détermination et pugnacité au travers d'évènements majeurs que le club a rencontré au cours de cette dernière décennie. Prise en charge de la gestion du plan d'eau par la Mairie de Cassis, affaire Godel, rapprochement avec l'UNPMC, sans oublier ses nombreuses interventions auprès des autorités pour régler des différends entre certains plaisanciers et l'Administration. Son sens de la convivialité a permis au YCCC de conquérir ses lettres de noblesses en matière d'organisateur d'évènements ludiques. Animations du Club, réception de régates (Duo Cipriani, 13 à la voile)

Conseil d'Administration YCCC - 2016

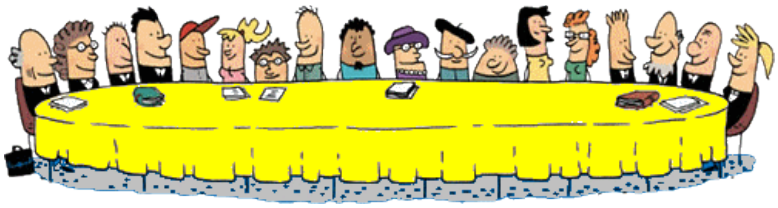

Organisation du conseil d'administration et organisation des commissions

- **Gestion et organisation:** *Président d'honneur: Roger GAVIN-MILLAN*

  Président: Christian KNOERR
  Vice-Président: Jacques RONDET-GINTER
  Secrétariat général: François GARCIA,
  Secrétariat adjoint: Christine CHASSAING,
  Trésorier général: Robert CHARRON,
  Trésorier adjoint: Daniel MAURY

  Ensemble des administrateurs:
  Muriel THOMAS, Jeanine GOUBERT
  Daniel MAURY, Gérard LOMBARDON
  Jean-Michel GLAUDAS, Philippe THOME
  Nicolas OSTERLYNCK et administrateur élus ce jour
  Joël RACHEZ

- **Communication, technique et animations:** Calendrier des manifestations PREVISIONS ACTIVITEES YCCC 2016

  Site internet : Philippe ANDRIEUX
  Sorties en mer: Laurent SCHAUFELBERGER
  Responsables des commandes manifestations et animations:
  Daniel MAURY, Jean-Michel GLAUDAS, Robert CHARRON
  Les régates annuelles extérieures: L'ensemble du bureau présent
  Les fêtes des voisins de la musique, des sociétaires: L'ensemble du bureau présent
  La gestion du club-house: : Christine CHASSAING
  L'atelier(outillage): ROBERT charron

- **Les réunions du Conseil**

  Le calendrier avec une réunion par mois (le 1er mardi du mois)
  Accueil des sociétaires désireux d'y assister (prévenir le bureau par mail)
  Les âmes de bonnes volontés seront les bienvenues... *Organisation à confirmer*

Rapport Financier

Budget - état au 31/12/2015

Produits

	Prévisions	Réalisé
Cotisations	8 200,00	7 650,00
Licences *FFV*	900,00	782,40
Animations	3 000,00	2 038,30
Apport Cpt Banque	3 000,00	2 000,00
Intérêts Banque	50,00	12,50
13 A LA VOILE	1 800,00	2 013,54
DUO UNM	2 000,00	2 2009,20
Prestations service		273,57
	-	-
Total	18 950,00	16 979,51

Dépenses

	Prévisions	Réalisé
Cotisation UNPMC	800,00	750,00
Adhésion *FFV*	500,00	422,00
Licences *FFV*	1 000,00	992,80
Animations	5 400,00	4 019,70
Fonctionnement	5 600,00	5 889,06
Subventions YCCC	1 000,00	82,00
Assurances	850,00	745,65
13 A LA VOILE	1 800,00	2 013,54
DUO UNM	2 000,00	2 209,20
Total	18 950,00	17 123,95

Solde au 31/12/2014	Produits 2015	Dépenses 2015	Solde au 31/12/2015
6 186,48	+ 16 979,51	- 17 123,95	6 042,04

Compte Chèque	31/12/2014	31/12/2015
	6 186,48 €	6 042,04 €

Livret A	31/12/2014	31/12/2015
	41 407,70 €	39 770,73 €

Budget prévisionnel 2016

Produits

Cotisations	8 500,00
Licences *FFV*	1 200,00
Animations	3 000,00
Apport Cpt Banque	2 000,00
Intérêts Banque	20,00
13 A LA VOILE	2 000,00
DUO UNM	2 000,00
Prestations service	-
	-
Total	18 720,00 €

Dépenses

Cotisation UNPMC	800,00
Adhésion *FFV*	600,00
Licences *FFV*	1 200,00
Animations	4 800,00
Fonctionnement	5 470,00
Subventions YCCC	1 000,00
Assurances	850,00
13 A LA VOILE	2 000,00
DUO UBM	2 000,00
Total	18 720,00 €

Hommage à Roger, de Jacques

Mon cher Roger,

Avoir été président du YCCC est un passage, une étape dans ta vie de plaisancier et surtout d'homme engagé dans le bénévolat.

Pour nous, tu as été et resteras avec nous, nous sommes tes amis, nous te voulons avec nous.

Certes la présidence du YCCC n'a pas été et ne sera jamais pour ton successeur non plus, un long fleuve tranquille.

Il y a 30 ans, quand je suis arrivé, sous la présidence de M. PESANT, tu faisais déjà avec Mario et Gérard une équipe d'enfer ! et c'est ainsi, parrainé par M. BESSON, car à l'époque, les admissions au Conseil étaient parrainées, que je vous ai rejoints.

Vous veniez de construire le club house et un large ponton pour y accueillir nos activités. Déjà, nous nous battions pour stationner nos véhicules dans l'avenue des Calanques, c'était l'époque des charrettes nous n'avions pas d'accès et nous transportions tout à pied.

Pour faire reconnaître notre statut de Résident dans la Calanque, la bataille fut rude, au point que sous la présidence de Mario, nous avons dû tous nous mobiliser, pour manifester contre les piquets de l'avenue des Calanques et obtenir le droit de stationner sur le terre plein de la petite mer. Tu étais là !

Tu vis combien la présidence use son homme, Mario épuisé, tu es devenu président et le combat continue avec l'époque Godel qui voulait carrément nous interdire l'accès à la Carrière ; l'occupation du château, la bataille Solvay, l'enquête publique ; c'est avec toi que nous avons voulu racheter la Carrière et le château ; pourquoi ceux du CNPM n'ont pas voulu nous suivre ? Parce que tous nos problèmes d'existence dans la Calanque étaient et sont encore pour le YCCC.

Et puis sur ton insistance, nous avons pris la présidence de l'Union nautique et la gestion du plan d'eau en subdélégation de DSP.

Nous avons compris la différence d'intérêt entre ceux de la presqu'île et ceux de la Carrière. Combien cette présidence fut douloureuse, physiquement ! nous nous sommes battus au sortir des réunions, t'en souviens-tu ? Et tu étais toujours là pugnace

Aujourd'hui, il me tient à cœur de rappeler que ce sont nos querelles intestines qui nous ont fait perdre la DSP en 2004.

La mairie de Cassis a racheté le château et la carrière, d'autres problèmes sont apparus que je ne peux citer tous : l'arrêt du tirage à terre, l'affaire Gontard, la démolition de la "Chatre" entre autres ; et je ne peux m'empêcher de citer Robert comme l'infatigable bras armé de tous ces travaux.

Et puis, il y a eu la création du GIP des Calanques, qui pendant 10 ans de débats, de réunions, de travail, de propositions a conduit à la création du parc. A chaque fois tu y étais, sans attendre en retour, ni reconnaissance, ni merci.

J'en oublie certainement. ----

Aujourd'hui, Roger, c'est encore une page qui se tourne avec le changement de Capitaine au port, et de perspectives de nouvelles orientations pour le Calanque avec la DSP au 1e janvier 2019. Là encore tu es là, nous y travaillons dans l'intérêt de tous nos sociétaires.

Pendant toutes ces années, Roger, tu as défendu pronou, aidé chacun d'entre nous.

Tu as réalisé de belles rencontres, organisé de

belles régates, des DUO, des 13 à la voile, des sorties en mer aux embiez et ailleurs, des paellas et autres manifestations conviviales.

Permets moi, enfin Roger, de dire que si l'objectif de la DSP 2004 était de vider la Calanque grace à toi aujourd'hui, les plaisanciers et leurs descendants vont rester dans la Calanque pour de longues et belles années.

Merci pour tout ce que tu as fait, tu mérites repos et considération, pour autant nous te demandons de rester avec nous,

Car ta famille, c'est le YCCC !!

Jacques

Port Miou le 5 Mars 2016

La Provence - AG 2016

CASSIS

Roger Gavin-Millan laisse la présidence du Yachting Club

À la MEVA, s'est tenue la 48e assemblée générale du Yachting Club des Calanques de Cassis (YCCC), en présence de Marc De Caneva, adjoint à l'environnement et à la vie maritime, représentant le maire de Cassis, et de Marc Mamelli, représentant Yves Attali, président de l'Union nautique de Port Miou et des Calanques (UNPMC) et membre de la FSNB (Fédération des Sociétés Nautiques des Bouches-du-Rhône).

"L'arrivée de Pascal Sellier, le nouveau directeur du port a marqué un réel renouveau. Les clubs ont des réunions mensuelles à la capitainerie pour travailler sur toutes les questions importantes : la gestion des déchets, les réseaux d'énergie et d'eau douce, la calanque, l'usage du plan d'eau, le renouvellement des AOT, la visite des équipements. Je tiens à saluer l'esprit de partenariat et d'écoute qui anime ces réunions et je tiens à remercier Marc De Caneva pour son écoute et ses actions, comme par exemple la réparation des pontons", a souligné le président Roger Gavin-Millan, qui ne se représentait pas, avant de donner la parole à l'adjoint.

"Les réunions mensuelles se passent effectivement très bien, enfin on dialogue et on avance", a confirmé, l'élu Marc De Caneva.

De gauche à droite, Marc De Caneva, le président sortant Gavin-Millan et Christian Knoerr, qui prend la tête du YCCC. / PHOTO C.R.

La cotisation 2016 reste à 50 euros

Présentés par François Garcia, les rapports moral et d'activité ont montré le dynamisme du club : une trentaine d'animations organisées sur l'année 2015, dont l'accueil des régates 13 à la voile et Duo Cipriani qui ont fait connaître le club dans tout le département, et le nettoyage de la calanque, une action emblématique pour la préservation de l'environnement. *"En 2016, les activités seront aussi nombreuses et il faudra travailler sur la mise à jour des statuts du club,* a-t-il précisé avant de remercier *chaleureusement Roger Gavin-Millan pour son action à la tête du YCCC depuis de très nombreuses années, sa convivialité et son dynamisme qui ont fait l'unanimité."*

Quant au bilan financier présenté par Robert Charron, il ne pose pas de problème et la cotisation 2016 reste à 50 euros.

De l'air frais pour l'avenir

"C'est grâce à l'YCCC que l'UNPMC a repris vie, a souligné pour sa part Marc Mamelli, intervenant sur l'avenir de la calanque. *Ce qui est en train de se passer en prévision du renouvellement de l'AOT en 2019, c'est grâce à l'UNPMC, au YCCC et donc grâce à Roger Gavin-Milan. Le principe du maintien des bateaux dans Port Miou est quasiment établi, nous disent les Affaires Maritimes qui sont les décideurs. Il y a encore peu de temps la calanque devait être vidée de ses bateaux! Cette bataille a été gagnée parce que nous sommes l'identité, le patrimoine et l'aspect culturel de Port Miou. Nous avons été aidés par la FSNB et son président Michel Lamberti qui nous a mis en contact avec les Affaires maritimes."*

À l'issue de l'assemblée, le YCCC a élu un nouveau président, Christian Knoerr, et quatre nouveaux administrateurs, Joël Rachez, Philippe Andrieux, Philippe Thomé et Christine Chassaing.

Claude RIVIÈRE

Nettoyage de la calanque

En tête des actions 2016, la grande journée de nettoyage des fonds sous-marins organisée, en partenariat avec la mairie de Cassis le samedi 23 avril, par la Section subaquatique Sévigné Sainte-Marguerite avec toutes les associations de la calanque et de nombreux clubs de plongée extérieurs. *"À cette journée,* a précisé Marc De Caneva, *la Ville de Cassis va associer un volet pédagogique avec un bateau école pour initier les enfants à la voile et des ateliers protection de l'environnement animés par la Fondation Surfrider."*

15 mètres cubes de détritus retirés des fonds de Port-Miou

Samedi dernier par un temps superbe, s'est déroulée à Port-Miou, site de mouillage léger géré par la commune, la 16e "Journée Port Miou Propre". Un grand nettoyage de printemps des fonds sous-marins organisé pour la 6e fois consécutive par toutes les associations de plaisanciers de la calanque avec le concours de nombreux clubs de plongée, en partenariat avec la ville de Cassis et la communauté urbaine MPM.

L'opération - qui a mobilisé 180 personnes dont 60 plongeurs - s'est déroulée en présence du maire, Danielle Milon, et de son adjoint à l'environnement et à la vie maritime, Marc De Caneva. Elle a permis de remonter plus de 15 m³ de débris variés : pneus en grand nombre, ferrailles, morceaux de gréements, de planches de surf, de moteurs...

Une partie des plongeurs ayant participé à l'opération de nettoyage de la calanque. / PHOTOS C.R.

Chaîne humaine

Tout cela grâce à une chaîne humaine entre les plongeurs de fond, ceux de surface et de nombreux bénévoles à pied qui ont aidé à sortir de l'eau les immondices remontées par les plongeurs. Il a fallu pour évacuer ces déchets pas moins de cinq camions plateau de MPM.

"*La plupart de ces déchets sont très anciens, remontant pour la plupart aux années 60-70, alors que la calanque comptait 600 bateaux et qu'on ne se préoccupait guère d'environnement*, a expliqué Loïc Panzani, le directeur du port. *À l'époque on utilisait surtout des pneus comme pare-battages et c'est pourquoi on en retrouve autant. Notre grande satisfaction est de ne pas trouver de déchets récents, ce qui montre que les plaisanciers d'aujourd'hui respectent la nature et l'environnement. Cette année nous nous sommes focalisés sur les objets contondants ou coupants, en laissant les déchets très concrétionnés qui servent d'abris à la faune.*"

"*C'est une opération très forte*, a souligné de son côté Marc De Caneva, *car peu d'opérations de ce type mobilisent autant de monde. Cette journée fédère sur une action commune les clubs qui apportent l'humain, la ville qui assume les frais financiers de l'opération et la communauté urbaine MPM qui prend en charge l'évacuation et le tri sélectif des déchets. La ville mène une politique environnementale globale qui touche les forêts, le nettoyage des rochers, le tri sélectif, la récupération et le recyclage des cartons d'emballage: je donne rendez-vous le 23 mai aux bénévoles pour le nettoyage des 11 km de notre littoral dans le cadre de la journée Calanques Propres.*"

Le maire, Danielle Milon, a quant à elle tenu à remercier les bénévoles d'aujourd'hui, les plaisanciers et ceux qui travaillent ici au quotidien : "*Vous faites un travail fantastique sur cette calanque, la seule appartenant à Cassis, pour rendre à nos enfants ce lieu magique en meilleur état qu'on nous l'a confié*", a-t-elle conclu, avant que tous ne partagent le verre de l'amitié puis un savoureux déjeuner sur le quai de la capitainerie.

Claude RIVIÈRE

De nombreux clubs ont participé

Ont pris part à l'opération : Le Yachting club et le Kayak club des Calanques, la section subaquatique Sévigné Sainte-Marguerite, l'Union nautique de Port-Miou et des Calanques, le club nautique de Port-Miou, l'Union des plaisanciers de Port-Miou, Port-Miou Plaisance, le Club subaquatique Luynois, le CSL de la gendarmerie maritime de Marseille, ATSCAF Plongée Pointe-Rouge, Les Z'Amis Divers de La Bouilladisse, la Section plongée du CEA-Areva de Cadarache, Neptune-Club Plongée Environnement, Protis, Eau Secours de Marseille.

Les déchets repêchés sont acheminés par monte-charge vers les camions de MPM.

La Provence - Duo Cipriani 2015

CASSIS

Voile : le Duo Cipriani-Franco en escale à Port Miou

Régate annuelle organisée dans les eaux marseillaises par l'UNM (Union nautique de Marseille) - qui est à l'origine de la première école de voile de Marseille fondée en 1951, là même où Franck Camas fit ses classes en usant ses fonds de ciré sur Optimist - le Duo Cipriani-Franco s'inscrit dans le circuit IRC Duo de l'UNCL. Véritable hommage aux grands régatiers Cipriani et Franco, il met en avant les valeurs qui leur tenaient à cœur: le dépassement de soi, l'effort et l'engagement, tout en veillant à la conservation de l'éthique de ce sport qui est fait de règles strictes et de stratégies individuelles.

Depuis deux ans, l'UNM qui fête cette année son 50e anniversaire, a renouvelé la formule de l'ancien challenge Cipriani-Franco. Le Duo Cipriani-Franco célèbre toujours les équipages en double, mais a changé de support au profit de l'habitable. Ce sont vingt et un équipages et cent-vingt participants qui se sont affrontés en tout fair-play sur deux étapes, samedi dernier du Vieux-Port de Marseille à Port Miou et le lendemain, retour vers le vieux-Port.

Le bonheur à Port Miou pour les trois vainqueurs de la première étape du 50e Duo Cipriani-Franco. / PHOTO C.R.

Trophées

Au soir de la première étape, les régatiers ont été accueillis par Marc De Caneva, adjoint à l'Environnement et à la Vie maritime, Roger Gavin-Millan, président du Yacht-Club de Cassis Calanques et Michel Lamberti, président de l'Union nautique de Port Miou. *"Je suis ravi d'accueillir à Cassis pour la 4e année consécutive le Duo Cipriani-Franco*, a assuré Marc De Caneva en souhaitant la bienvenue aux concurrents. *Je tiens à remercier toute l'équipe de la capitainerie qui a réussi le quasi miracle de trouver un mouillage pour chacun des 21 voiliers engagés."*

Après la lecture par Michel Lamberti du palmarès de la première étape et la remise des trophées aux trois gagnants (Eric Merlier IRC, Sylviane Méjean 1HN et Guy Glacys 2HN) par Claude Bollaere, Jean-Claude Boyadjian et Paul Gobet (Association cassidaine des bateaux de tradition), le président Gavin-Millan s'est déclaré *"heureux et fier, au nom du YCCC, de vous recevoir et de vous inviter à savourer l'ambiance unique de la calanque en prenant place autour des tables du club pour faire honneur à la paella géante que nous avons préparée pour vous."* Une belle soirée d'amitié, terminée à la bougie pour cause d'orage violent, mais parfaite pour reconstituer les forces des équipages qui après une nuit de sommeil à bord ont le lendemain matin hissé les voiles pour l'étape finale.

Claude RIVIÈRE

CASSIS

Le 13 à la voile conclut en beauté à Port-Miou

Au 13 à la voile, les lycéens ont triomphé des seniors. / PHOTO D.MAURY

Devenue une classique du calendrier de la voile, le "13 à la voile", une régate de catégorie C organisée par le Comité départemental de voile des Bouches-du-Rhône, est ouvert à tous, aux jeunes des écoles de voile qui ont envie d'en découdre, aux régatiers avides de beaux parcours, aux plaisanciers à la découverte de notre littoral. Débutant le lundi 22 juin par une première régate en boucle à Istres, le programme s'est poursuivi le lendemain sur le parcours Port de Bouc - L'Estaque. Le mercredi, les concurrents ont rallié le Frioul, avant de terminer jeudi à la calanque de Port Miou à Cassis où ils ont été accueillis à la capitainerie par Marc De Caneva, adjoint à l'environnement et à la vie maritime, représentant Danielle Milon, maire de Cassis, et par Roger Gavin-Millan, président du yachting-club des Calanques de Cassis (YCCC) qui organisait le remise des prix, l'apéritif et le repas de clôture. "*C'est la 16e fois que Cassis accueille le 13 à la voile*, a rappelé Marc De Caneva. *Je suis fier de vous recevoir à Cassis, au cœur du Parc national des Calanques dont notre maire, Danielle Milon, a été la première présidente, et qui favorise le sport de la voile et les régates. Le 13 à la voile est une des plus belles courses de la saison. Il faut en remercier tout le comité d'organisation, Pierre Caste, le président du Comité départemental de voile des Bouches-du-Rhône et Philippe Rohart, le président du comité de course*".

"*Le monde de la voile est toujours très respectueux de la mer et de l'environnement où il évolue. Ce que nous voulons, c'est conserver la liberté de navigation dans la zone maritime du Parc et je suis persuadé que tout ira bien*", a déclaré Pierre Caste, le président du Comité départemental de voile des Bouches-du-Rhône. "*Nous sommes heureux de revenir chaque année à Port Miou, l'endroit est merveilleux et l'accueil du YCCC et de la capitainerie extraordinaire*", a-t-il ajouté avant de féliciter tous les concurrents et particulièrement les jeunes, de plus en plus nombreux. "*Ce qui montre l'engouement de plus en plus grand de la jeunesse pour la voile*".

Après la très attendue proclamation des résultats par le président du jury Philippe Rohart et la remise des prix, les équipiers des voiliers engagés dans le 13 à la voile se sont rendus cent mètres en amont pour faire honneur à la paella géante du YCCC. "*Nous sommes heureux d'être partenaire de la ville de Cassis dans cette manifestation, car c'est le rôle des associations nautiques de créer des animations*", a assuré le président Gavin-Millan.

Claude RIVIÈRE

RÉSULTATS

Premier : Relax (Lycée Langevin, CV Martigues). Deuxième : Matiloe (SN Port de Bouc). Troisième : Cap CNI (École de Voile). Quatrième : CNI Istres.

13 A LA VOILE

La Provence - Anniversaire YCCC

LA PHOTO DU JOUR

À Port-Miou, 47 bougies pour le YCCC

Le Yachting Club des Calanques de Cassis a fêté son anniversaire

Chaque année, le premier week-end de novembre est l'occasion pour les membres du Yachting-club des Calanques de Cassis (YCCC) de fêter à la calanque de Port Miou l'anniversaire de leur association.

"*Cette année, c'est notre 47e anniversaire*, a précisé samedi dernier Roger Gavin-Millan, le président du club. *La journée a commencé comme par une nage palmée au cours de laquelle les plongeurs de la Section subaquatique Sévigné Sainte-Marguerite ont inspecté les fonds: ils doivent être félicités pour cette action. Je voudrais ajouter que l'année s'annonce bien puisque nous avons les meilleurs rapports avec Pascal Sellier, le nouveau capitaine du mouillage léger de Port Miou: nos membres l'ont rencontré à l'occasion du renouvellement de leurs AOT. Et pour finir la matinée en beauté, nous allons maintenant nous réunir autour de succulentes moules cuisinées au romarin.*"

C'est donc, en présence de Marc De Caneva, adjoint à la vie et à l'animation maritimes, représentant le maire de Cassis, que s'est déroulé ce traditionnel rassemblement des plongeurs et des plaisanciers: "*Nous avons la chance d'avoir un soleil magnifique, un véritable été indien*, a pour sa part déclaré l'élu. *En 2016, les animations seront comme toujours au rendez-vous, avec notamment de nombreuses régates. Comme vous le savez, la ville encourage tous les événements organisés par les clubs dans un souci de convivialité et de mise en évidence des traditions. Avec une grande nouveauté cette année, l'arrivée d'un vrai partage entre les associations du port de Cassis et celles de la calanque qui va créer de la solidarité entre les deux sites. C'est pourquoi je tiens à saluer la présence aujourd'hui de l'ACBT, l'association cassidaine des bateaux de tradition, avec Paul Gobet, son président, Philippe Siepens et Pierre Canovas, qui ont aidé à organiser la fête d'aujourd'hui.*"

Du côté des plongeurs, c'était aussi du bonheur: "*Comme chaque année, nous avons fait - nous étions vingt plongeurs - notre raid de Port Miou à Port Pin et retour, et ç'a été une belle balade*", assure Robert Charron, le président de la Section subaquatique Sévigné Sainte-Marguerite.

Le but de l'opération? "*Surveiller aux abords des deux calanques l'état biologique des posidonies et de la faune qui s'avère depuis quelques années en constante voie d'amélioration. Mais aussi dresser l'état des fonds pour repérer les zones à traiter lors du grand nettoyage de printemps qui aura lieu le 23 avril prochain.*"

Lequel, pour la 9e année consécutive, sera assuré par tous les clubs de la calanque en partenariat avec la ville.

Claude RIVIÈRE

Contact: YCCC, Roger Gavin-Millan, ✆ 06 77 89 16 04, roger.gavin-millan259@orange.fr

Nettoyage Calanque

Arbre de Noël

Activités Subaquatiques 2016

Le club Subaquatique Sévigné Sainte Marguerite en partenariat avec l'YCCC propose tout au long de l'année des activités subaquatiques (nage avec palmes, plongée, randonnée subaquatique, descente de rivière…) ayant pour but d'intéresser ses adhérents à la vie associative à travers une discipline sportive.

Ce projet a pour objet de favoriser par tous moyens appropriés la connaissance du monde subaquatique.

Jadis réservé à une élite de privilégiés, la plongée est de plus en plus accessible à tous et particulièrement chez les jeunes.

Ce sport est avant tout une activité de pleine nature pratiquée par des amateurs sans idée de compétition.

La pratique de la plongée et des activités subaquatiques ont un caractère sportif et chacun devra observer des règles bien définies pour ne pas mettre sa vie en danger.

Le goût du risque est pour certains une motivation supplémentaire d'entreprendre une activité demandant beaucoup de maîtrise de soi. Cette évaluation du risque doit se faire en fonction de ses propres compétences.

Pour mener à bien ces activités l'association s'engage :

- à assurer en son sein la liberté des droits de défense, d'interdire toute discrimination et de veiller à l'observation des règles déontologiques définies par le Comité Olympique et Sportif Français.

Les sociétaires s'engagent à respecter :

- Les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines pratiquées.
- Les équipements du club mis à leur disposition.

Quelques exemples d'activités pratiquées par le club en 2015 :

- Randonnées subaquatiques
- Etude du sentier sous-marin
- nettoyage de la calanque
- Descente de rivière
- Journée plongée pour tous (baptêmes), etc...

L'association se donne pour mission d'associer les adhérents des clubs de Port-Miou à la protection de la Calanque et propose des animations tout au long de l'année où vous pouvez vous inscrire selon vos possibilités (voir calendrier des prévisions 2016).

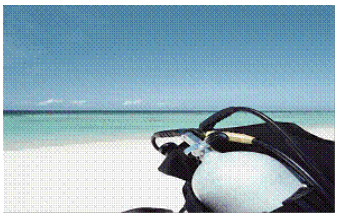

Informations diverses

Offre MACIF

MACIF
PROVENCE MÉDITERRANÉE

FSN13/MACIF
Découvrez les avantages liés au partenariat

10% Offerts !

Pour les clubs adhérents de la FSN13 :
-10 % sur la cotisation du contrat d'assurance du club
Multigarantie Activités Sociales (MAS)

Pour les plaisanciers des clubs adhérents de la FSN13 :
-10 % sur la cotisation du contrat Navigation de Plaisance

La possibilité d'assurer :

-les voiliers monocoques (<10 m)
Responsabilité civile, frais de retirement
+ assistance aux personnes et aux bateaux
26 €/an[1]

-les bateaux à moteur (<10 m et <150 cv)
Responsabilité civile, frais de retirement
+ assistance aux personnes et aux bateaux
35 €/an[2]

[1] *En sus, pour les plaisanciers non sociétaires de la Macif, 21 € de droit d'adhésion la première année seulement*
[2] *En sus 6,94 € de frais d'échéance et 4,30 € de taxe « actes de terrorisme »*

Pour bénéficier de la réduction sur le contrat Navigation de Plaisance, le propriétaire du bateau doit se présenter au point d'accueil MACIF le plus proche muni :

- d'une pièce d'identité,
- de sa carte de membre du club nautique affilié FSN13 (ou d'une attestation du club),
- de la carte de circulation ou l'acte de francisation du bateau,
- du numéro de contrat de la FSN13 : 15348043,
- d'un titre de paiement (chèque ou carte bancaire)

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège Social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79 000 Niort.

Nettoyage Calanque 2016

Journée de nettoyage de la Calanque de Port-Miou
samedi 23 avril 2016
à partir de 8h00

Organisateurs, en partenariat avec la Mairie de Cassis

UNPMC - Union Nautique de Port-Miou et des Calanques
YCCC - Yachting Club des Calanques de Cassis
UPPM - Ubion des Plaisanciers de Port-Miou
CNPM - Club Nautique de Port-Miou
PMP - Port-Miou Plaisance
Compagnie de Gendarmerie Maritime de Marseille
Subaquatique Sévigné Sainte Marguerite
La Section Plongée et Voile du CEA Cadarache
Les Amis de la Calanque et de la Mar

Venez nombreux

Programme

7h45	**Rendez-vous au Club House du YCCC pour l'organisation**
8h30	**Mise à l'eau des plongeurs** **Rassemblement des accompagnateurs sur les bateaux et berges**
12h00	**Fin du nettoyage**
13h00	**Apéritif dinatoire à la Capitainerie de Port-Miou**

Gants, sacs poubelles fournis

Contacts et Inscriptions

Robert Charron	**06 77 02 22 23**
YCCC	**04 91 26 79 54**
UNPM	**04 42 98 84 47**
Matériel de Plongée sur demande : 06 77 02 22 23	
UNPMC	unpmc@wanadoo.fr
Subaquatique Sévigné	subaquatiquesevugne@orange.fr
YCCC	ycccpm@sfr.fr